Belgique : Charte de la diversité pour la police

31/01/2011 à 8h45

La Charte de la diversité de la police fédérale vise à donner un signal fort d'engagement en faveur de l'égalité des chances et de la diversité au sein de la police fédérale.

Gérer l'égalité des chances et la diversité consiste à mettre à profit les compétences, les qualités, les talents et les expériences de tous les collaborateurs et collaboratrices de la police fédérale en tenant compte de la différence entre les individus et les groupes. La gestion de la diversité tend également à garantir un service de qualité à chaque citoyen et citoyenne.

Lire l'intégralité du document officiel ici :Pol Fed

(Merci à FOX)